 Section voile

NAVIGATION A VOILE LEGERE

Au départ de CARNAC
Du 1er Avril au 2 avril 2023

(Ce n’est pas un poisson)

En Catamaran Hobie Max 16 pieds ou si vous préférez un dériveur monocoque RS Quest ( images ci-dessous : ) vous pourrez naviguer





En baie de Quiberon ; entre Port Haliguen, La Teignouse, Méaban, La Trinité sur Mer et Carnac.

En plus du bateau vous seront fournis :

Combinaison, ceinture de trapèze et gilet de sauvetage ;

Prévoyez d’apporter :

chaussons en néoprène, crème solaire, lunettes solaires avec cordon et sous vêtement chaud à mettre sous la combinaison .



L’hébergement sera assuré aussi gracieusement que possible chez l’organisateur à deux pas du club de voile en mode dortoirs de luxe.

L’organisation des repas sera discutée entre les participants autour d’une soupe à l’oignon au cours de la soirée de préparation obligatoire qui aura lieu le vendredi 31 Mars à 20h30 chez l’organisateur…

La météo en Bretagne étant par définition incertaine, ( il peut faire en Avril un temps de Juillet ou de Février et réciproquement en Juillet ou Février un temps d’Avril ! ) prévoir en cas de condition de navigation défavorable bottes et ciré pour balades touristiques locales . Si les prévisions météo rendent la navigation périlleuse le Club de voile se réserve le droit d’annuler au moins 48 heures à l’avance la location des bateaux sans la facturer .Il est donc recommandé de prendre un billet de train remboursable ou échangeable en cas d’annulation de la navigation .

**ORGANISATEUR : Philippe Saint Germès Tél : 00 33 6 70 72 51 18 adresse : 24 Boulevard de la Plage 56340 Carnac. Courriel : philippe.saint-germes@wanadoo.fr**

**CHEF(S) DE BORD : Chaque bateau devra être barré par un navigateur de niveau 3 (équipier confirmé ) accompagné d’un équipier de niveau 2 (expérimenté )**

**LIEU :** Carnac et baie de Quiberon

 Embarquement : YCC : 9h et 15h le premier Avril. Le deux Avril :10h et 15h.

 Débarquement : YCC : 12h et 17h le premier Avril. Le deux Avril :12h et 18h.

 Possibilité d’hébergement chez l’organisateur la nuit du 2 au 3 Avril .

**VOILIERS :**

Trois dériveurs monocoques RS Quest et deux Catamarans Hobies Max 16 pieds

**PARTICIPATION FINANCIERE : 210 euros.**

**VOYAGE**

«  » Train et/ou « voiturage ».
Gare d’Auray navette de la gare d’Auray à l’office du tourisme de Carnac plage, à proximité du lieu d’hébergement.

**REUNION DE PREPARATION**

Présence indispensable à la réunion de préparation qui se tiendra
le **31 Mars 2023 à 20h30 à Carnac 24 Boulevard de la Plage .**

**CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la Charte de la section voile, en particulier ce qui concerne :

* les conditions d’inscription (adhésion, assurance, annulation),
* les procédures de réception et de validation des inscriptions,
* les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
* les dépenses additionnelles à prévoir,
* les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
* l’équipement individuel indispensable,
* le transport vers et depuis le port d’embarquement,

**Chaque participant prend connaissance des dispositions de la Charte de la section voile préalablement à son inscription.**

**ENGAGEMENT DU PARTICIPANT**

Avec la signature de son bulletin d’inscription, le participant

-- atteste avoir pris connaissance de la charte de la section voile et en accepte expressément les principes et les termes,

-- s’engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

**MODALITES PARTICULIERES D’INSCRIPTION**

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d’enregistrement et une liste d’attente est constituée en cas d’inscriptions surnuméraires .

**Inscription postale Uniquement**

Envoi postal d’un bulletin d'inscription exhaustivement complété, daté, signé, accompagné d'un chèque du montant total de la sortie rédigé à l’ordre du CIHM et adressé à la personne désignée en tête du bulletin.

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.

**BULLETIN D’INSCRIPTION**

Navigation voile légère au départ de Carnac
du : 01 Avril 2023 au : O2 Avril 2023

Pour être valable, le présent bulletin doit être **exhaustivement rempli, daté et signé** et **accompagné du chèque** de participation de 210 euros à l’ordre du CIHM.

Il est adressé à  :  Philippe Saint Germès 24 Boulevard de la Plage 56340 Carnac Tél : 00 33 6 70 72 51 18

Courriel : philippe.saint-germes@wanadoo.fr

Nom et prénom : ……………………………………….………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………..………………..…………………………….

Tel mobile : ………………….….E-mail : ……………………….……………………..………………..…………...

**🞏** Adhérent :  numéro : …………………. **🞏** *Carte Découverte*  numéro : ……….…………..……

**niveau voile
🞏** Skipper, **🞏** Équipier expérimenté, **🞏** Équipier,

**Combinaison , gilet de sauvetage et ceinture de trapèze sont fournis avec le bateau .**

**personne à contacter en cas d’accident ou d’urgence**Nom : ………………………………………… Lien ………………….N° téléphone : ……………………………..

**assurance secours & assistance**Assisteur\* : ………………..…… N° contrat : ……………..……… Tél d’appel d’urgence : ……………………..
\*type Mondial Assistance, IMA, etc... Si vous n’en avez pas, notez « sans objet ».

**transport envisagé**

**🞏** Co-voiturage en passager **🞏** Co-voiturage en conducteur **🞏** Autre : ……………………..….….…

Si voiture personnelle : Nombre de places de passagers : ………… Heure et lieu de départ : ………..……

**🞏 J’ai pris connaissance de la *Charte de la section voile* et j’en accepte les principes et les termes.**

**🞏 Je m’engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.**

**Je joins un chèque de 210  € à l’ordre du CIHM.**

Signature………………………………….. date ……………………………….………………….